



Département du Haut-Rhin  
**COMMUNE DE BANTZENHEIM**  
Conseil municipal

**MARDI 9 AVRIL 2024 à 20h00**

-----

**AVIS D’AFFICHAGE**  
**Liste des délibérations**

-----

Membres présents :

Roland ONIMUS, Jean-Marc PILOT, Edith ZANINETTI, Frédéric BRENDER, Martine LUTHRINGER, Dominique RUEFF, Pierre REMY, Thierry SALTZMANN (*arrivée au point 3*), Anne DABRY, Daniel GODINAT, Erika HELM-KUPPEK, Bernard RAILLARD, Guillaume SEVIN

Membres absents excusés :

Jean-Luc LINDECKER procuration à Mme Edith ZANINETTI  
Linda MANA procuration donnée à Martine LUTHRINGER  
Céline MIEHE procuration à Anne DABRY  
Claire RADZUWEIT procuration à Daniel GODINAT

Vanessa MEYER et la presse sont présents.

M. Roland ONIMUS, Maire, ouvre la séance du conseil municipal régulièrement convoqué en date du 28 mars 2024.

<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
--

**1. Désignation du secrétaire de séance**

Après délibération, le conseil municipal, à l’unanimité, et sans observation, approuve la désignation de Mme Vanessa MEYER, Secrétaire Générale de Mairie, en qualité de secrétaire de séance.

**2. Approbation du procès-verbal du 5 mars 2024**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 contre (Guillaume SEVIN et Bernard RAILLARD) approuve le procès-verbal du 5 mars 2024.

**3. Approbation des comptes de gestion 2023 - Budgets Principal et Lotissement**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 contre (Guillaume SEVIN et Bernard RAILLARD) :

- approuve le compte de gestion 2023 du budget Principal ;
- approuve le compte de gestion 2023 du budget Lotissement.

**4. Approbation du compte administratif 2023 - Budget Principal**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 contre (Guillaume SEVIN et Bernard RAILLARD) :

- approuve le compte administratif 2023 du budget principal de la commune.

#### **5. Approbation du compte administratif 2023 - Budget Lotissement**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 contre (Guillaume SEVIN et Bernard RAILLARD) :

- approuve le compte administratif 2023 du budget lotissement.

#### **6. Affectation du résultat de l'exercice 2023 - Budget Principal**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 contre (Guillaume SEVIN et Bernard RAILLARD) :

- approuve l'excédent de fonctionnement reporté, d'un montant de 5 580 644,60 € au budget primitif 2024 sur le chapitre 002, en recette de fonctionnement.
- approuve l'excédent d'investissement reporté d'un montant de 57 489,43 € au budget primitif 2024 sur le chapitre 001, en recette d'investissement.

#### **7. Affectation du résultat de l'exercice 2023 - Budget Lotissement**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 contre (Guillaume SEVIN et Bernard RAILLARD) :

- approuve le déficit de fonctionnement reporté, d'un montant de 137 744,62 € au budget primitif 2024 sur le chapitre 002, en dépense de fonctionnement.
- approuve le déficit d'investissement reporté d'un montant de 378 347,50 € au budget primitif 2024 sur le chapitre 001, en dépense d'investissement.

#### **8. Fixation des taux de la fiscalité locale 2024**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 contre (Guillaume SEVIN et Bernard RAILLARD) fixe les taux de la fiscalité pour 2024 comme suit :

- |   |         |
|---|---------|
| • Taxe foncière sur les propriétés bâties     | 16,22 % |
| • Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 11,16 % |
| • Taxe d'habitation                           | 3,14 %  |

#### **9. Approbation du budget primitif 2024 - Budget Principal**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 contre (Guillaume SEVIN et Bernard RAILLARD) :

- approuve le budget primitif 2024 du Budget Principal ;
- autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections déterminées à l'occasion du budget.

#### **10. Approbation du budget primitif 2024 - Budget Lotissement**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 contre (Guillaume SEVIN et Bernard RAILLARD) :

- approuve le budget primitif 2024 du Budget Lotissement ;
- autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections déterminées à l'occasion du budget.

#### **11. Fixation des subventions aux associations pour 2024**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 contre (Guillaume SEVIN et Bernard RAILLARD) :

- approuve le tableau de répartition des subventions aux associations locales et extérieures pour 2024 ;
- autorise M. Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

## **12. Fixation du tarif des places de spectacles – Médiathèque**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la fixation du tarif des places de spectacles à 5 euros.

## **13. Nomination d'un nouveau garde-chasse pour le lot de chasse n°2**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité et sans observation :

- donne un AVIS FAVORABLE à la nomination de M. Roland Charles BRINGY en qualité de garde-chasse privé du lot de chasse n°2.

## **14. Election européenne 9 juin 2024 - Tenue du bureau de vote**

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

## **15. Délégation de signature : information**

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

## **16. Informations communiquées par les Adjoint**

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

## **17. Divers**

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

A Bantzenheim, le 17/04/2024

Le Secrétariat  
Mme Vanessa MEYER

Le Maire  
M. Roland ONIMUS